



**RÉGION ACADÉMIQUE  
LA RÉUNION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 8 novembre 2022

### L'ACADÉMIE AGIT CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

**La Journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire est l'occasion de rappeler la mobilisation de l'académie et l'ensemble des actions menées pour permettre à chaque élève d'évoluer dans un environnement scolaire épanouissant.**

#### **pHARe : une étape décisive dans la prévention du harcèlement**

Le programme de lutte contre le harcèlement à l'école (pHARe) est déployé depuis un an dans les collèges publics de l'académie. Il est étendu depuis la rentrée dans les écoles élémentaires.

100 % des collèges de l'académie sont dans une démarche de labellisation de ce programme qui combine plusieurs dispositifs et outils concrets pour prévenir le harcèlement et pour intervenir lorsqu'un cas est signalé, et prévoit plusieurs actions à mettre en place tout au long de l'année scolaire.

**Près de 550 personnels adultes** ont bénéficié de quatre jours de formation l'année dernière et bénéficieront à nouveau de quatre jours de formation cette année. Ils peuvent ainsi répondre à toutes les situations qui sont signalées et proposer des actions pour faire cesser le harcèlement.

**Des élèves ambassadeurs** sont présents dans chaque établissement pour prévenir le harcèlement.

**10 heures annuelles d'apprentissage consacrées à la prévention du harcèlement** et au développement des compétences psychosociales sont également programmées pour tous les élèves du CP à la troisième.

Enfin, pour les cas qui ne trouvent pas de solution satisfaisante pour la famille, la référente académique est chargée de suivre les situations de harcèlement qui lui sont signalées, en lien avec les établissements.

#### **Contact presse**

#### **Service communication du rectorat**

Tél : 0692 42 42 68  
Mél : ce.communication@ac-reunion.fr

24 avenue Georges Brassens  
CS 71003  
97743 Saint-Denis Cedex 9

## **L'académie agit également avec ses partenaires**

Initiée par la MGEN, l'exposition « Violences et harcèlements en milieu familial et scolaire » qui sera inaugurée **jeudi 10 novembre 2022 à 11h au Chateau Morange à Saint-Denis**, a pour objectif de donner de clés de compréhension de ce phénomène, pour comprendre, agir et réagir.

Cette exposition a vocation à circuler dans les établissements pour des ateliers de sensibilisation à l'attention des familles et des personnels.

## **La campagne 2022 du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse contre le harcèlement à l'école :**

« Et si l'autre c'était toi ? » : c'est ainsi que nous interpellent les collégiens lauréats du Prix Non au harcèlement 2022, invitant les harceleurs mais aussi les témoins à se mettre à la place de la victime pour ne plus laisser libre cours à ces comportements inacceptables et destructeurs.

Retrouvez le clip, l'affiche de la campagne 2022 et plus d'informations sur : <https://www.education.gouv.fr/journee-nationale-de-lutte-contre-le-harcelement>

## **Les numéros d'appel nationaux**

La journée nationale contre le harcèlement scolaire est également l'occasion de mieux faire connaître les numéros gratuits et dédiés existants : le 3020 pour les situations de harcèlement entre élèves et le 3018 pour les situations de cyberharcèlement.

## **Un débat sur le thème du harcèlement scolaire animé par Brigitte Macron et le ministre de l'éducation nationale**

Pap Ndiaye, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, organisera un échange avec Brigitte Macron et des élèves victimes de harcèlement à l'école ce mercredi 9 novembre, à partir de 15h30 heure de La Réunion (soit 12h30 à Paris). Le débat sera diffusé en direct sur le site internet du ministère via ce lien : <https://youtu.be/AFIIt9J6rMk>

## **Contact presse Service communication du rectorat**

Tél : 0692 42 42 68  
Mél : [ce.communication@ac-reunion.fr](mailto:ce.communication@ac-reunion.fr)

24 avenue Georges Brassens  
CS 71003  
97743 Saint-Denis Cedex 9